

Fédération d'élevage du cheval de sport CH FECH  
**Approbation des étalons 14. – 15.09.2023 Avenches**  
**Avant-programme**

---



L'approbation des étalons de la Fédération d'élevage du cheval de sport CH se déroulera : du jeudi 14.09.2023 jusqu'au vendredi 15.09.2023 à Avenches.

Elle aura lieu uniquement si le nombre d'étalons inscrits est suffisant.

Les étalons de races demi-sang, pur-sang anglais ou anglo-arabe qui remplissent les conditions concernant l'ascendance, les performances propres et de la parenté ainsi que le bilan radiologique sont **admis**.

Âge minimum : 3 ans (année de naissance 2020 et avant)

#### **Déroulement (provisoire)**

##### **Jeudi 14.09.2023**

- Examen clinique y c. test sous le cavalier
- Saut en liberté : obligatoire pour les étalons de 3 ans / facultatif pour les étalons de 4 ans
- Première appréciation de l'extérieur à la main (triangle) et sur sol dur

##### **Vendredi 15.09.2023**

- Présentation sous le cavalier (appréciation : allures de base, aptitudes au dressage et/ou au saut)  
**Tous** les étalons de 3 ans doivent sauter sous la selle (sauts d'obéissance).
- Deuxième appréciation de l'extérieur à la main sur le triangle avec décision d'approbation

Pour les étalons qui seront approuvés pour la FECH, la publication dans le **catalogue des étalons de l'année suivant** l'approbation est **gratuite**.

Les formulaires d'inscription, la liste des documents nécessaires ainsi que les modalités d'application actuelles peuvent être demandés à la gérance à Avenches (tél. : 026 676 63 32 ou 026 676 63 40 ; Fax: 026 676 63 45) ou sont également disponibles au téléchargement sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch) (Link : <https://www.swisshorse.ch/fr/events-infos/details/approbation-des-etalons-fech-2023>).

**Délai d'inscription pour l'approbation: 14.08.2023**